



La voix du Synofdes

L'interview du président du Synofdes pour AEF Info

Michel Clézio s'exprime suite aux annonces du gouvernement sur le plan "compétences" dévoilé fin septembre.

Il juge l'approche positive : "pour une fois, nous n'avons pas eu quelqu'un d'incantatoire sur l'inadéquation entre les demandeurs d'emploi et les besoins des entreprises, sur les difficultés de recrutement". Tout en soulignant que ce sont là des mesures correctives de faiblesses de la loi "Avenir professionnel".

Il attire également l'attention sur la difficulté à identifier les candidats pour intégrer les dispositifs et sur la nécessité d'une meilleure coordination des différents acteurs.

[Je lis l'interview](#)

Notre Secrétaire générale Élodie Salin vous a représenté lors des Jeudis de l'Afref

Elle est intervenue en table ronde le 4 novembre sur "les évolutions du secteur de la formation, les adaptations opérées par les organismes de formation ainsi que leurs attentes et besoins".

Cela a été l'occasion de revenir sur l'objectif de la formation professionnelle, en regrettant que celle-ci soit restreinte à la seule finalité professionnelle.

Dans un contexte d'augmentation croissante des exigences de qualification et de compétences et des ruptures professionnelles plus souvent subies que choisies, il est important que la formation puisse accompagner les projets de vie des individus et contribuer à leur épanouissement : "les organismes de formation jouent un rôle important dans l'émancipation des individus en les accompagnant à développer leur capacité à élaborer des stratégies individuelles et à impulser une appétence aux apprentissages".

[En savoir plus](#)

Participation à une table ronde en Occitanie lors des "Innovantes de la formation"

Cet événement, organisé par le Carif-Oref, a offert à Frédérique Darnatigues (AMS Grand Sud) la possibilité d'intervenir en tant que membre de la Commission innovation du Synofdes sur les impacts de la digitalisation.

L'occasion de rappeler que le digital n'est pas le seul levier de la modernisation de l'offre et qu'il est indispensable de tenir compte du public, au centre de la stratégie de l'organisme de formation : "pour être une vraie opportunité, le numérique doit être au service de la pédagogie, pour réinterroger les lieux et les temps, afin d'être une plus-value dans les parcours de formation."

Frédérique Darnatigues a par ailleurs souligné que la digitalisation implique d'accompagner l'évolution des équipes dans un contexte en mutation permanente : "au-delà du métier de formateur, il ne faut pas ignorer que l'ensemble des métiers sont impactés, en particulier ceux qui touchent à l'administration de l'offre. On envisage souvent les moyens techniques nécessaires, mais il faut également envisager les moyens humains et managériaux. Les organismes de formation doivent mener une réflexion sur l'internalisation et l'externalisation des compétences pour une stratégie à long terme."

Actualités générales

550 millions € pour 500 000 jeunes sans formation et sans emploi : le Contrat d'Engagement Jeune

Le **Contrat d'Engagement Jeune** est un dispositif à destination des moins de 26 ans (moins de 29 ans pour les jeunes handicapés) qui consiste à accompagner de manière intensive un jeune pendant douze mois, à raison de 15h à 20h par semaine.

Sous la tutelle d'un référent unique, l'initiative lui permet de percevoir une allocation de 500 € par mois en échange de son engagement dans une formation (formation qualifiante, préparation à l'apprentissage, immersion en entreprise, mise en situation professionnelle, mission en service civique, etc.) Le CEJ devrait entrer en vigueur le 1er mars 2022.

Côté employeurs

Mesure de représentativité : belle progression du Synofdes

Quatre ans après son entrée à la table des négociations de branche, le Synofdes est conforté et renforcé dans sa représentativité et son poids augmente de 8 points pour atteindre 26,40 %.

Nous remercions nos adhérents, toujours plus nombreux, pour cette marque de confiance et poursuivons notre engagement à porter votre parole et vos valeurs dans un dialogue social constructif et à l'aune des nouveaux enjeux qui s'ouvrent à nous.

FNE Formation

Vous avez jusqu'au 10 décembre 2021 pour effectuer votre demande de financement de la formation de vos salariés par le FNE Formation auprès d'AKTO.

Les formations peuvent se dérouler entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022.

Si vous souhaitez en savoir plus vous pouvez [prendre contact](#) avec votre conseiller AKTO.

Annulation d'une déclaration d'activité : la jurisprudence du Conseil d'État

Le Code du Travail permet à l'administration d'annuler une déclaration d'activité dans un délai de quatre mois après la réalisation d'un contrôle si elle constate une absence de conformité des prestations réalisées, des conditions de leur réalisation ou du fonctionnement de l'organisme aux dispositions légales régissant cette activité.

Passé ce délai, l'annulation n'est plus possible sauf si elle repose soit sur une circonstance postérieure à l'enregistrement soit sur une circonstance que l'administration n'était pas en mesure de retenir à la date d'enregistrement au vu de la déclaration préalable.

[Je consulte la jurisprudence](#)

Ressources et perspectives

Un guide sur les aides aux contrats en alternance

Le Ministère du Travail publie un guide à destination des employeurs

et des organismes de formation concernant les aides aux contrats en alternance.

Élaboré en collaboration avec l'ensemble des acteurs, il présente les aides disponibles et fait état des bonnes pratiques permettant de fluidifier leur versement.

[Je consulte le guide pratique](#)

Agenda



Webinaire : "Stratégie, autonomie et identité d'un organisme de formation dans un cadre régulé" **2 décembre 2021 - 9h-10h**

Rendez-vous avec René Bagorski pour partager son analyse des enjeux des organismes de formation :

- Le cadre régulateur (la loi de 2018, la structure France Compétences, le RNCP, le RS mais aussi les accords conventionnels ;
- Les impacts possibles sur l'offre de formation ;
- L'éventail des choix stratégiques pour l'organisme de formation.

[Je m'inscris](#)



Atelier participatif handicap **2 décembre 2021 - 9h30-16h30**

Une journée de réflexion sur la thématique de l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des organismes de formation.

Cet événement est organisé par la branche pour construire ensemble les pistes d'actions de demain.

[Je m'inscris](#)

Synofdes

88 rue Marcel Bourdarias
CS 70014 - 94146 Alfortville Cedex
synofdes@synofdes.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur les listes du Synofdes.

[Se désinscrire](#)



© 2021 - Synofdes